

TECHNOSCIENCE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AUX MEMBRES

SOYEZ AVISÉS qu'une assemblée générale extraordinaire de la personne morale « Technoscience Abitibi-Témiscamingue » sera tenue par Teams le 30 juillet 2026, à 19h, pour les fins suivantes :

- 1) Autoriser la fusion entre Technoscience Abitibi-Témiscamingue et Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- 2) Adopter l'acte d'accord de fusion, lequel inclus les règlements généraux de la nouvelle personne morale issue de la fusion ;
- 3) Autoriser le président et le secrétaire du conseil d'administration de la personne morale à signer conjointement avec les représentants autorisés du conseil d'administration de Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean, une requête conjointe pour l'obtention de lettres patentes de fusion au Registraire des entreprises du Québec confirmant l'acte d'accord opérant la fusion ;

Est joint au présent avis de convocation l'acte l'accord incluant les règlements généraux de la nouvelle personne morale. L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est ci-dessous reproduit :

Ordre du jour :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Vérification de la régularité de l'avis de convocation et constatation du quorum
- 3) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5) Autorisation de la fusion, adoption de l'acte d'accord et autorisation de signature
- 6) Clôture de l'assemblée

FAIT ET SIGNÉ À Rouyn-Noranda, CE 3 juillet 2026



Eric Arseneault

Secrétaire

p.j.